

## INFORMATIONS PRATIQUES

Des services proposés à la

### Maison De l'Enfance

4 bis, esplanade de klettgau - 44190 Clisson



#### Tarifs Janvier 2024

---

#### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h / Fermé au public

Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h-12h / Fermé au public

Accueil : 02.40.54.29.50

Mail : [mde@mairie-clisson.fr](mailto:mde@mairie-clisson.fr)

Tarif de pénalité pour non-respect des règlements : 20€



## LE PORTAIL FAMILLES

Après inscription auprès du secrétariat,

vous pouvez accéder à votre compte famille sur le site internet de la ville :

- ⇒ **Consultation de l'historique** de vos consommations (mois en cours et mois précédent)
- ⇒ **Paiement en ligne** par carte bancaire et visualisation de l'historique de vos paiements.
- ⇒ **Actualisation de vos données** (autorisations ; santé ; payeurs ; assurances, etc..) et modification si besoin, en joignant les documents demandés.
- ⇒ **Réservation en ligne de l'accueil périscolaire et la restauration** : besoins réguliers à l'année scolaire ou besoins occasionnels
- ⇒ **Réservation en ligne de l'accueil de loisirs des mercredis** sur une période de 3 mois (sous réserve de porte-monnaie approvisionné)
- ⇒ **Réservation de l'accueil de loisirs des vacances** (ouverture 1 mois avant le début des vacances).

## LE PORTE-MONNAIE ELECTRONIQUE

Le principe est le pré paiement.

Le compte famille doit être approvisionné avant la consommation des services.

#### Possibilité de règlements :

- ⇒ **A l'accueil à la maison de l'enfance, aux horaires d'ouvertures au public, avec remise d'une quittance :**
  - ESPECES (maximum 300€)
  - CESU version papier (Multi-accueil, APS, ALSH, sous conditions)
  - CHEQUES VACANCES version papier (ALSH uniquement)
- ⇒ **Par courrier à l'attention de la Maison De l'Enfance ou à déposer sur place :**  
CHEQUE libellé à l'ordre du « régisseur Maison de l'enfance de Clisson »
- ⇒ **Via le site de la Ville de Clisson, rubrique enfance :**  
CARTE BANCAIRE (paiement sécurisé)

## RELAIS PETITE ENFANCE

Service gratuit de la communauté d'agglomération.

**Permanences d'accueil** à Boussay, Clisson, La Haye Fouassière, La Planche, Maisdon sur Sèvre et Saint Hilaire de Clisson.

Mail : [relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr](mailto:relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr)

N° appel unique : 02.40.54.54.64

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Service gratuit de la Communauté d'agglomération.

**Horaire d'ouverture à Clisson :**

Les Jeudis de 9h à 12h (en période scolaire uniquement)

Retrouvez le calendrier des autres permanences du L.A.E.P. sur le site de Clisson, Sèvre & Maine Agglo

[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)

02.40.54.87.37

[enfancejeunesse@clissonsevremaine.fr](mailto:enfancejeunesse@clissonsevremaine.fr)

## PETITE CRECHE

« LA PITCHOUNERIE »

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi : 8h30-17h30

La petite crèche est fermée les mercredis pendant les vacances scolaires

**Fermetures 2024:**

Du 26/02 au 1<sup>er</sup>/03/24, le 3/04/24, du 22 au 26/04, du 29/07 au 16/08, le 25/09 et du 24 au 31/12.

Le service est fermé tous les jours de 12h à 13h pour les enfants qui ne prennent pas le repas.

**Tarif horaire :**

Pour toutes les familles, sans distinction de résidence.					
Nb d'enfants à charge	1	2	3	4 à 7	8 et +
Taux d'effort au 1/1/2024 à appliquer aux ressources mensuelles	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%
Salaire Plancher fixé par la CNAF : 765.77 € (au 1/1/2024) Tarif horaire minimum	0.47 €	0.40 €	0.32 €	0.24€	0.16 €
Salaire Plafond fixé par la CNAF : 6000 € (au 1/1/2024) Tarif horaire maximum	3.72 €	3.10 €	2.48 €	1.86 €	1.24 €

Communes conventionnées avec Clisson :

Gétigné, Gorges, St Hilaire de Clisson, St Lumine de Clisson et Sèvremoine

**Le service est facturé à la demi-heure**

Toute annulation ou modification d'horaire doit être signalée au plus tard le matin à l'ouverture à 8h30, (Possibilité de laisser un message sur le répondeur)

**Les réservations se font uniquement par téléphone :**

**Les Lundis, Mardis et Vendredis de 13h30 à 14h30**

**DIRECTION : 02.40.54.75.26**

## RESTAURANT SCOLAIRE

Groupe scolaire Jacques Prévert

### Restauration scolaire : tarif élève clissonnais ou classe ULIS :

	Taux d'effort appliqué au Quotient Familial	Tarif plancher	Tarif plafond
Tarif du Repas Quotient > 800 €	0.315%	3.30 €	5.10 €
Tarif de la Pause méridienne	0.015%	0.12 €	0.30 €

Dispositif d'Etat cantine à 1 € pour tout QF inférieur ou égal à 800 € :

- Tarif du repas QF ≤ 800 € : 1 € (y compris pour les hors communes)

### Restauration scolaire, tarifs complémentaires :

- Panier repas pour les Pai alimentaires : 1.50 €  
(participation complémentaire aux frais de fonctionnement)
- Supplément élève domicilié dans les autres communes : 1.90€  
(hors dispositif « Cantine à 1€ »)
- Pénalité pour non-réservation du repas : 1.50 €
- Tarif repas enseignant ou adulte extérieur : 6.60€

Toute fréquentation à la restauration scolaire implique la facturation d'une pause méridienne.

### **Réservation OBLIGATOIRE par internet**

(Modifiable à J-2, les annulations hors délai sont facturées au tarif du repas)

**DIRECTION : 02.40.54.29.50**

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Matin : 7h15-8h45

Soir : 16h15-19h

Possibilité de prendre un petit déjeuner sur demande, si arrivée avant 8h le matin.

	Taux d'effort appliqué au Quotient Familial	Tarif plancher	Tarif plafond
Tarif du ¼ h	0.065%	0,30 €	1.10 €

Exemple : Pour un quotient familial de 1200 €

Tarif du 1/4h :  $1200 \times 0.065\% = 0.78 \text{ €}$

- Goûter : 0.81€
- Petit-déjeuner : 0.81€

### **Réservation OBLIGATOIRE par internet**

(Modifiable à J-2, les annulations hors délai sont facturées selon un forfait : 2 ¼h le matin ,3 ¼h le soir)

Les inscriptions et annulations hors délai doivent être impérativement signalées avant 12h,  
par mail à [mde@mairie-clisson.fr](mailto:mde@mairie-clisson.fr)  
ou sur le répondeur du secrétariat : 02.40.54.29.50

**DIRECTION : 02.40.54.75.25**

## ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS

### Vacances scolaires :

Inscription à la journée

### Accueil des familles :

Le matin : de 9h à 9h30  
Le soir : de 17h à 17h30

### Les mercredis :

Inscription à la journée ou demi-journée

Matin sans repas : 9h à 12h / 12h15

Matin avec repas : 9h à 13h30 / 13h45

Après-midi avec repas : 12h à 17h00 / 17h30

Après-midi sans repas : 13h30 / 13h45 à 17h / 17h30

### Accueil péricentre :

Le matin de : 7h15 à 9h / Le soir : de 17h30 à 18h45

### Grille tarifaire :

Quotient familial	Tarif à la journée, repas inclus	Tarif demi-journée sans repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif 1/4 h accueil péricentre
de 0 € à 400 €	6,04 €	2,02 €	4,02 €	0,26 €
de 401€ à 600 €	7,83 €	2,73 €	5,10 €	0,36 €
de 601 € à 800 €	9,91 €	3,53 €	6,38 €	0,45 €
de 801 € à 1000 €	12,02 €	4,35 €	7,67 €	0,52 €
de 1001 € à 1200 €	13,97 €	5,14 €	8,83 €	0,60 €
de 1201 € à 1400 €	15,97 €	5,98 €	9,99 €	0,68 €
de 1401 € à 1600 €	17,95 €	6,79 €	11,16 €	0,75 €
de 1601 € à 1800 €	19,82 €	7,59 €	12,23 €	0,85 €
de 1801 € à 2000 €	21,69 €	8,44 €	13,25 €	0,92 €
Plus de 2001 €	23,51 €	9,28 €	14,23 €	1,00 €

Petit déjeuner : 0.77€

Réduction de 5€/ semaine si inscription 5 jours/ semaine sur vacances scolaires.

### **Réservation OBLIGATOIRE par internet à J-7**

(Journées et demi-journées modifiables à J-7, toute annulation hors délai est facturée, accueil péricentre matin et soir modifiable à J-2)

Inscription hors délai : envoyer une demande par mail à [mde@mairie-clisson.fr](mailto:mde@mairie-clisson.fr)

**DIRECTION : 02.40.54.75.25**